

T A R N

S O R È Z E

Édifice-Intitulé : Église Paroissiale - Notre-Dame de la Paix.

Adresse exacte : 3, avenue de Castres - 81540 Sorèze.

Tél. (63) 74. 10. 70

Désignation de l'orgue : Grand-Orgue.

Emplacement dans l'édifice : Fond de la nef de l'Église.

Position : Sur tribune.



Personne ayant la clef : Monsieur le Curé.

Organiste (s) Titulaire (s) : Madame Gros - Rue Rastoul - 81540 Sorèze.

Facteur d'orgues entretenant l'instrument :

Protection monuments historiques : Inscrit sur l'inventaire des objets classés à la préfecture du Tarn «Orgue et son buffet du XVIIIe, 6 février 1975». Nous n'avons pas confirmation sur nos relevés.

I - HISTORIQUE :

L'orgue de Sorrèze fut construit entre 1732 et 1735 par le facteur De Montbrun, originaire de Pézenas, répudié par sa famille pour cause de mésalliance, qui fut élève de Mouchereau et résida quelques années à Sorrèze. Il coûta 9 500 livres et fut payé par la commune. En 1827, des réparations sont faites. En 1864, nouveaux crédits pour le transfert de l'orgue dans l'église actuelle. (Primitivement il était dans l'Église de l'Abbaye Bénédictine servant actuellement de manège pour les cours d'équitation). C'est Maucourt qui fut chargé des travaux. En 1910 le Conseil Municipal verse 1 000 F. pour de nouvelles réparations avec Théodore Puget. Au XIXe on supprima le Positif de dos et on mit des jeux romantiques. Actuellement l'orgue a 24 jeux, deux claviers et un pédalier de 18 notes réelles. Il ne resté rien de la tuyauterie d'origine sauf quelques tuyaux en bois de pédale. Sur la console la plaque porte : Exposition 1866 - Th. Maucourt - Albi - Médaille de Vermeil.

II - DESCRIPTION DU BUFFET :

Buffet en noyer en 2 corps. Le Positif de dos compte 3 tourelles de 5 tuyaux et 2 plates-faces de 9 tuyaux. Le grand corps est constitué de 5 tourelles de 5 tuyaux (les plus hautes aux extrémités) et 4 plates-faces de 7 tuyaux. Tous les tuyaux sont écussonnés. Les culs-de-lampe sont décorés de feuillages ; des claires-voies de feuillages ornent le haut des plates-faces et des tourelles. Les très belles moulures des frontons ne sont pas sans rappeler l'orgue de Lectoure (Gers). Des panneaux moulurés ornent chaque côté du grand buffet.

III - DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT :

a) État actuel : En état moyen de marche.

b) Composition : 1er clavier - Grand-Orgue - (Ut1 à Fa5) - 54 notes. 2 sommiers diatoniques - Ordre du sommier.

Cn. III rgs (au ton - Sn. svt. déchirés dans le haut - Qq. tu. en tube gaz - tu. décalés probablement par M. Puget - le Cn. parle avec M.8 et Pr.4) ; M.8 (Maucourt - Sn. ent. 30 tu. sur som. B. en faç. - 36 B. avec or.) ; Sl.8 (Maucourt - Sn. ent. 34 tu. sur som. B. en faç. - 36 B. avec or) ; Pr.4 (probablement Maucourt - aplatissement plus pointu - ent. dts. 12 D. au ton - 26 B. avec or.) ; Bd.16 (étouff. marqué B.16 à la main - cal. mob. 18 D. à chem. 12 suiv. cal. bouch. B. en bois comme celles de Puget) ; Bd.8 (idem - 30 D. à cheminée - 6 suivants bouchés - B. en bois) ; Ns. (Sn. tu. au ton déchirés dans le haut - Maucourt - tout sur som.) ; Db.2 (Sn. au ton Maucourt) ; Pl. Jeu (Sn. commence au 2e Ut - 5/1ere notes à 2 tu. ensuite 3 tu. au ton - Maucourt) ; Cl.4 (Sn. no. car. anc. laiton embouti rond. Maucourt) ; Tr.8 (idem) ; C.A.16 (appelé Bb.16 - un seul cône commence à Ut2 - anches libres - 12 D. à bouche - semble postérieur à Maucourt).

2e clavier - Récit Expressif - (Ut2 à Fa5) - 48 notes. 1 sommier diatonique - aigus au centre)

Fl.8 (Sn. à cheminée - cal. mob. or. Maucourt) ; **Gb.8** (Sn. ent. 4 tu. de B. rallongées - or. sauf 18 D. dts) ; **Q. de Ns.2** (Sn. au ton pour les 19 D. B. à cheminée et cal. mob. 1 tu. fait avec un postage en pb. tu. décalés et modifiés) ; **Dul.8** (tu. fl. à fuseau ou cor de chamois - Sn. pd. étoffe - 16 D. sans or. Maucourt) ; **Fl. harm.4** (étouff. 5/1er tu. non harm. reste harm. 2 trous - 18 D. sans or.) ; **Tc.1 3/5** (a remplacé un jeu de 8' - Faux sommier remanié ent. au bout du tu. Qq. tu. de B. récupérés du jeu antécédent - D. en pb. vilain) ; **Bas/Hb.** (no. carrés. anc. laiton embouti rond - 30 D. hb. Maucourt) ; **Vx. h.8** (Sn. cal. soudées entr'ouvertes - no. carrés - Maucourt).

Pédalier droit à l'allemande - (Ut1 à Fa3) - 30 notes mais 18 notes réelles. L'ancien pédalier de 18 notes est encore dans le buffet. 2 sommiers diatoniques de 9 notes de chaque côté du G.O.).

Bb.16 (Sn. 18 tu. no. carrés - anc. laiton embouti - des tu. s'affaissent) ; **Tr.8** (idem) ; **Fl.8** (en bois - chêne - ces tuyaux paraissent anciens et pourraient avoir appartenu à l'orgue de Monbrun) ; **Bd.16** (en bois - Seule la bouche est ancienne le corps du tu. est de Maucourt probablement).

c) **Accouplements** : Rec/G.O. (ne marche plus).

d) **Tirasses** : G.O.

e) **Expression** : A cuillère (la cuillère est petite).

f) **Trémolo-Tremblant** :

g) **Divers** :

h) **Console** : En fenêtre dans soubassement de l'instrument.

Disposition des jeux à la console.

Les tirants de registres en bois rond avec une porcelaine pour le nom situés de part et d'autre des claviers sur les montants.

Sonnette

Fl.8	M.8		Cn. (à Ut3)	Vx. h.
Vx. Cl.	Pr.4		Sl.8	Hb. Bas
Q. de Ns.	Bd.8		Bd.16	Tc.1 3/5
Dul.	Db.2	Claviers	Ns.	Fl. Oc.4
Bd. Péd.16	1er Tr.		Pl. Jeu	Fl.8 (Péd)
Bd. Péd			Bd.16 (GO)	Tr.8 (Péd)

Pédales :

Tir. G.O.	Appel Anches G.O.	Réc./G.O.	Expression
------------------	--------------------------	------------------	-------------------

i) **Traction des claviers** : Mécanique - G.O. soupapes à l'arrière. Récit à l'arrière du G.O. en hauteur mécanique.

j) **Combinaisons** : Appel Anches G.O.

k) **Traction des jeux** : Mécanique - Tirage de registre en bois - Équerres en fer (les équerres sont anciennes). La mécanique est de Maucourt.

- l) **Tuyauterie** : Assez belle dans l'ensemble ; c'est une tuyauterie en grande partie due à Maucourt. Puget a apporté quelques modifications. Les biseaux ont des dents. L'harmonisation est assez chaleureuse. Cet orgue est intéressant à la fois par sa composition restée assez classique et par son harmonisation.
- m) **Alimentation du vent** : Dans le soubassement un grand réservoir à 2 plis compensés plus 2 réservoirs à trois plis au-dessus - Moteur électrique.
- n) **Acoustique** : Assez bonne.
- o) **Sommiers** : A gravures et registres coulissants - Sommiers G.O. et Récit de Maucourt. Sommiers de pédale probablement Monbrun.

IV - DOCUMENTATION :

- a) **Bibliographie** : «L'orgue de Sorèze», par D. Bergamelli, in l'Orgue numéro 146 - 1973.
- b) **Discographie** : Néant.
- c) **Documentation photographique et graphique** : Relevé et photos Philippe Bachet.

V - RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Le buffet de Monbrun est encore en place mais le Positif de dos sert actuellement de placard. L'orgue de Monbrun devait avoir 3 claviers dont un petit récit en écho. Le buffet a été éventré à l'arrière pour placer les réservoirs et le récit. Les sommiers de Pédale sont probablement de Monbrun. Ils ont été modifiés ; une chape est libre et un tirant de registre a été scié.

Disposition du Pl. Jeu :

Ut2	Fa2	Fa3
	2'	4'
1 1/3	2' 2/3	5' 1/3
2'	4'	8'



Monsieur Bergamelli a bien voulu me faire parvenir deux documents concernant l'orgue de Sorèze que je transcris ici :

1^{er} document : de 1827

«M. le Maire présente au Conseil le budget de la Fabrique pour l'année 1828. Il se comporte de 1214 (recettes ordinaires) de 260 f accordés par la commune (recettes extraordinaires) et de 14 f 15 excédent présumé du compte de 1826. Etat de recettes 1488 f 15 les dépenses ordinaires ne se portant qu'à 1466,60 f il en résulterait un excédent de recettes de 21 f 75. M. le maire présente ensuite une délibération des membres du conseil de fabrique dans laquelle ils établissent que l'orgue depuis longtemps en mauvais état et depuis plusieurs mois entièrement hors d'usage exige des réparations considérables et promptes non seulement pour le remettre en activité de service mais aussi pour arrêter les détériorations progressives qui, par un plus long abandon, finiraient bientôt d'en opérer l'entière destruction. Un devis estimatif d'un homme de l'art a fixé, au minimum de mille francs le prix des réparations nécessaires et cette somme formant avec la dépense ordinaire celle de 2466,60 f il en résulterait un déficit de 978 f. Dans ces circonstances les membres de la fabrique prient le Conseil Municipal de voter quelques fonds pour être spécialement appliqués à cet objet d'utilité publique.

Le Conseil partageant l'opinion des membres de la fabrique sur la convenance et la nécessité de la restauration de ce bel instrument qui est le principal ornement de l'église paroissiale et dont la majestueuse harmonie ajoute une importante solennité à nos cérémonies religieuses, vu l'insuffisance du budget de la fabrique vote une somme de six cent soixante francs pour être appliquée à la restauration de l'orgue, concurremment avec les autres ressources que le bureau espère pouvoir rassembler. Bien entendu avec les six cents...».

2^e document : du 1^{er} mai 1910.

«Monsieur le Maire expose au Conseil que l'orgue de l'église paroissiale de Sorèze se trouve dans un piteux état et que la population demande depuis longtemps qu'il soit réparé. Cet orgue qui représente une réelle valeur artistique, est aujourd'hui la propriété incontestable de la commune puisqu'il est un immeuble par destination attaché à l'édifice. Il est aussi très intéressant au point de vue archéologique puisqu'il a été construit de 1732 à 1735 aux frais de la commune qui l'a payé à cette époque neuf mille cinq cents livres.

En 1827, le Conseil municipal a voté une somme de mille francs pour sa réparation et en 1864 de nouveaux crédits ont été employés à son transfert dans l'église actuelle et à sa remise en état.

Il serait vraiment regrettable qu'un instrument de cette valeur fut irrémédiablement perdu, ce qui arriverait fatalement si la commune ne faisait pas en vue de sa réparation, les sacrifices nécessaires.

Or, il résulte d'un devis présenté par la maison Théodore Puget de Toulouse et dont lecture est donnée au Conseil que cette réparation qui n'est à proprement parler qu'un nettoyage complet et une remise en état occasionnera une dépense de mille francs.

Monsieur le Maire prie le Conseil de délibérer.

Après discussion le Conseil,

Considérant que cet orgue présente un réel intérêt au point de vue artistique et archéologique qu'il importe donc d'en assurer la conservation.

Considérant en outre que la commune seule en raison de son droit de propriété formellement reconnu par la loi du 9 décembre 1905, doit pourvoir à l'entretien et à la conservation de cet instrument.

Considérant d'ailleurs que les fonds libres de la commune, comprenant notamment les subventions successives encaissées par la caisse communale par suite de la suppression du Budget des Cultes, sont suffisantes pour payer cette année le montant de la dépense.

Approuvons le devis forfaitaire présenté par la maison Puget frères de Toulouse à la date du 24 février dernier.

Vote la somme de mille francs en vue de la mise en état de cet orgue, cette somme à prendre sur les fonds libres, et à porter au chapitre des dépenses du budget supplémentaire de l'exercice courant.

Il demande que la commune soit autorisée à passer avec ladite Maison Puget un traité de gré à gré pour ces travaux, moyennant ladite somme forfaitaire de mille francs».

(délibération du Conseil Municipal
du 1^{er} mai 1910)

Ce texte est particulièrement intéressant pour les précisions qu'il apporte 5 ans après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il pourra être utile à tous ceux qui ont des problèmes de remise en état de l'orgue de leur commune. Aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, il faut faire appel à l'aide de la mairie pour mener à bien des travaux de restauration, le budget paroissial ne permettant pas de faire face à la dépense. Une bonne compréhension entre le comité paroissial et la mairie sera presque toujours nécessaire et utile.